



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

54-815-02 Kozmetikus

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Esthéticien(ne)

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- effectuer des traitements de base et complémentaires, par des méthodes manuelles et par appareils;
- diagnostiquer les altérations de la peau, préparer des plans de traitement, traiter les altérations qui peuvent être traitées par des esthéticiens;
- maquiller en permanence, donner des conseil liés aux soins de la peau domestiques;
- effectuer des soins spéciaux du visage et du corps, donner des conseils liés aux soins de la peau domestiques;
- faire connaissance des dernières innovations professionnelles, participer régulièrement à des formations continues;
- travailler avec des produits cosmétiques professionnels, connaître leurs ingrédients de base et leurs agents, choisir le produit le plus approprié au type de peau et à l'altération de peau nécessitant le traitement;
- choisir le mode de traitement, ou proposer l'obtention d'une aide médicale en cas d'une altération pathologique.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

5212 Esthéticien(ne)

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministere des Affaires Economiques Nationales</p>																																				
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 54 Qualification professionnelle de niveau avancé ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être principalement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 4</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie: 5</p> <p>Niveau du CEC: 5</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>																																				
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">Épreuve écrite centrale</td> <td style="width: 40%;">Questions théoriques complexes</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">20.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Questions orales complexes</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: right;">20.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Diagnostic d'un patient inconnu et préparation du plan de traitement</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: right;">20.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Teinture de cils permanents et de sourcil pour un modèle aléatoire</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: right;">15.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Utilisation des appareils électro-cosmétiques de base utilisés par l'esthéticien</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: right;">10.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Traitement d'un modèle choise selon le plan de traitement central</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: right;">15.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Création de maquillage permanent pour un modèle plastique ou traitement de visage et/ou de corps pour un modèle choisi selon le plan de traitement central</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: right;">10.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Création de maquillage élégant pour un modèle choisi, en posant des faux cils individuels ou groupés</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: right;">10.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve écrite centrale	Questions théoriques complexes	5	20.00	Épreuve orale	Questions orales complexes	5	20.00	Épreuve pratique	Diagnostic d'un patient inconnu et préparation du plan de traitement	5	20.00	Épreuve pratique	Teinture de cils permanents et de sourcil pour un modèle aléatoire	5	15.00	Épreuve pratique	Utilisation des appareils électro-cosmétiques de base utilisés par l'esthéticien	5	10.00	Épreuve pratique	Traitement d'un modèle choise selon le plan de traitement central	5	15.00	Épreuve pratique	Création de maquillage permanent pour un modèle plastique ou traitement de visage et/ou de corps pour un modèle choisi selon le plan de traitement central	5	10.00	Épreuve pratique	Création de maquillage élégant pour un modèle choisi, en posant des faux cils individuels ou groupés	5	10.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve écrite centrale	Questions théoriques complexes	5	20.00																																		
Épreuve orale	Questions orales complexes	5	20.00																																		
Épreuve pratique	Diagnostic d'un patient inconnu et préparation du plan de traitement	5	20.00																																		
Épreuve pratique	Teinture de cils permanents et de sourcil pour un modèle aléatoire	5	15.00																																		
Épreuve pratique	Utilisation des appareils électro-cosmétiques de base utilisés par l'esthéticien	5	10.00																																		
Épreuve pratique	Traitement d'un modèle choise selon le plan de traitement central	5	15.00																																		
Épreuve pratique	Création de maquillage permanent pour un modèle plastique ou traitement de visage et/ou de corps pour un modèle choisi selon le plan de traitement central	5	10.00																																		
Épreuve pratique	Création de maquillage élégant pour un modèle choisi, en posant des faux cils individuels ou groupés	5	10.00																																		
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5																																			
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>A l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>																																				
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																																					
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Exigence professionnelle et d'examen établie dans l'Arrêté n° 29/2016 (VIII. 26.) du Ministère de l'Économie nationale.</p>																																					

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2 ans

Niveau d'entrée requis:

- baccalauréat

Modules d'exigences professionnelles:

11720-16 Stage de formation d'esthéticien

11721-16 Théorie du cosmétique

11722-16 Eléctro-cosmétique

11723-16 Procédures cosmétiques spéciales

11724-16 Marketing lié au cosmétique

11498-12 Animation de personnel I (en cas de formations faisant suite au baccalauréat)

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET